

CSE Réseau F3 du 14 mai 2020

« L'Echo des régions »

Reprendre l'activité : quand, comment ?

Après le Plan de Continuité de l'Activité (PCA), le plan de Reprise de l'Activité (PRA)...

Pour rappel, le PCA du réseau F3 prévoit une présence a minima des salariés sur le site, avec un nombre prédéfini de personnels pour fabriquer les JT grandes régions, et du télétravail, de l'absence autorisée ou de la disponibilité pour de nombreux personnels.

Evidemment, le réseau a aussi dû intégrer dans son plan des mesures de sécurité en réponse à la pandémie, en détaillant les risques auxquels sont exposés les salariés actuellement : « risque biologique COVID », « Risques psychosociaux » engendrés par la crise sanitaire et les conditions de travail pendant cette crise... Avec pour le moment un oubli, celui du risque de TMS (troubles musculo-squelettiques) auxquels sont exposés les nombreux télétravailleurs du réseau. Un risque qui, nous dit la direction, est en réalité déjà évalué et sera pris en compte dans la mise en œuvre du PRA, qui décrira le déconfinement progressif annoncé pour le réseau régional à compter du 15 juin.

Le Plan de Reprise d'activité : on déconfinement... leeeeentement.

Y'aura de l'info de proximité...

La reprise d'activité concernera **d'abord les locales excentrées et les éditions en langue régionale**. Sous réserve que les conditions permettront cette reprise... Certaines locales pourront reprendre complètement, d'autre partiellement, certaines pas du tout : des configurations alternatives transitoires pourront exister.

Les antennes accueilleront les salariés, pour une activité qui se normaliserait lentement, ensuite – toujours si les circonstances le permettent.

Contrairement à ce que dit la Présidente dans son tchat ce jour, **il n'y aura donc pas de JT régionaux au 15 juin**. Mais l'activité reprendra et éventuellement, par endroit, des reprises progressives de JT par antenne, peut être moins longs et intégrant des éléments « grandes régions », sont possibles. Ceci aussi pour tenir compte de la réduction des effectifs du fait des salariés en difficulté pour faire garder leurs enfants, des congés, ou des salariés vulnérables qui ne pourraient pas revenir sur site.

Y'aura aussi des salariés...

Salariés, le grand retour au 15 juin ? NON ! Tous ne reviendront pas nécessairement sur site, **il faudra déconfiner par paliers**, et parfois faire du cas par cas, en fonction de la situation de chaque salarié. Cela ne signifie pas non plus que les équipes de reportage ou du web reviendront sur site ; les services support resteront probablement en télétravail plus longtemps.

Chaque salarié en télétravail doit être interrogé par sa Direction Régionale sur cette période, via un questionnaire. Cela permettra aussi de repérer les salariés qui peuvent travailler depuis chez eux par la suite.

Par exemple : parmi les journalistes, y en a-t-il qui pourrait travailler dans leur secteur s'ils habitent « loin » de l'antenne ? Il ne s'agit pas de créer une BEX, mais de permettre de mieux couvrir le territoire avec des journalistes qui travailleraient à proximité de leur domicile... Ou encore : des monteurs souhaitent-ils être en télétravail quelques jours par semaine ? Ce ne sont que des hypothèses, des rêves éveillés... Mais la parole de la direction n'est jamais anodine...

La direction souhaite aussi promouvoir des organisations du travail au plus proche du terrain, qui peuvent être différentes d'une antenne à l'autre, pour décentraliser nos



fonctionnements.

Si la proposition de décentralisation est séduisante, celle qui consiste à éclater des collectifs de travail en généralisant le montage en télétravail, ou en multipliant des binômes de journalistes sur le territoire qui ne disposeraient pas de local de type BEX est moins attractive. Et qui, on n'en sait rien ?!, disposeraient pour seul matériel des Unités de Tournage Smartphone ?

D'autant que ces organisations du travail pourraient être négociées de gré à gré entre direction et salarié concerné... Alors que ce type d'organisation a forcément des conséquences sur le collectif de travail...

Y'aura plein de congés à prendre !

L'idée est aussi de permettre et d'encourager la prise de congés. 5 semaines par salarié, dans l'idéal. Pour faire le bonheur des salariés ? Aussi pour des raisons économiques, pour ne pas immobiliser de la trésorerie dans les congés et les CET. Dans l'idéal il faudrait prendre 5 semaines de congés cet été. Mais peut-on alors assurer des JT par antenne ? Toutes ces questions se posent.

Y'aura des municipales ?

La grande inconnue... y aura-t-il des élections en juin ? En septembre ? Y aura-t-il des débats, des meetings ? En tout état de cause, dès qu'une date est connue, le réseau se mettra en ordre de marche, les municipales, c'est une « priorité éditoriale ».

Y'aura du boulot pour les « non permanents » ?

La direction envisage-t-elle le recours aux non permanents pour faire des JT cet été ? La direction explique qu'elle n'accueillera pas de stagiaires d'écoles de journalisme pendant les vacances, justement pour donner priorité au travail aux CDD. Mais elle ne pourra pas remplacer poste pour poste, pour des raisons budgétaires...

Et comme on va (peut-être) rester chez nous cet été... Y'aura de la zik, des muscles, et plein de solidarité sur nos antennes ...

Une émission en juin, et deux gros projets pour cet été sont d'ores et déjà en préparation :

- une émission, pour toutes les régions, diffusée le 21 juin et fabriquée en interne, sur le sujet des solidarités pendant la crise sanitaire avec des contributions de groupes musicaux (13 initiatives, 13 groupes musicaux par ex.).

- une case régulière de concerts, pour afficher la solidarité avec les festivals annulés (racheter des droits et donner de la visibilité). A partir du 2 juillet pendant 8 semaines, ce sera une captation spectacle dans chaque région, le jeudi soir en 3^{ème} partie de soirée.

- Une case « sports », avec la rediffusion en région des grands événements sportifs qui ont marqué les régions, chaque DR choisi d'sa programmation.

Mais avant tout cela, y'a de l'activité à La Fabrique, dès maintenant. Un « Echo de La Fabrique » spécial déconfinement est en préparation... Dans vos boîtes mail bientôt !

Votre représentante syndicale et vos élus Cfdt :

*Violette Del Vecchio (Antibes), Pascal Lefebvre (Lille), Bruno Espalieu (Lille), Olivier Mélinand (Brest),
Yvonne Roehrig (Strasbourg), Patricia Jomain (Lyon),
Claude Framery (La Fabrique, Lambersart).*

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

CFDT-FTV.FR